

Lundi 7 Mai 2018

Intelligence Artificielle : l'Europe veut une approche visant à stimuler l'investissement et à fixer des lignes directrices en matière d'éthique (2/2)

L'émergence de l'IA va donner lieu à la création de nombreux emplois, mais va en faire disparaître d'autres ; en tout état de cause, la plupart seront transformés. La Commission encourage les États membres à moderniser leurs systèmes d'éducation et de formation et à soutenir les transitions sur le marché du travail en s'appuyant sur le socle européen des droits sociaux.

La Commission soutiendra les partenariats entre les entreprises et le monde éducatif afin d'attirer et de retenir un plus grand nombre de talents en Europe, elle instaurera des programmes de formation spécialisés avec le soutien financier du Fonds social européen, et elle promouvra les aptitudes et les compétences numériques, les compétences dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), l'esprit d'entreprise et la créativité. Les propositions relevant du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE (2021-2027) comprendront un soutien renforcé à la formation dans les compétences numériques avancées, y compris en ce qui concerne l'expertise spécifique à l'IA.

Comme toute technologie transformatrice, l'IA est susceptible de soulever de nouvelles questions éthiques et juridiques, liées à la responsabilité ou à la prise de décisions potentiellement partiales. « Nouvelles technologies » ne devrait pas rimer avec nouvelles valeurs. La Commission présentera, d'ici à la fin de 2018, des lignes directrices en matière d'éthique au regard du développement de l'IA, qui s'inscriront dans le droit fil de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, tiendront compte de principes tels que la protection des données et la transparence, et s'appuieront sur les travaux du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies.

Afin de contribuer à l'élaboration de ces lignes directrices, la Commission réunira toutes les parties prenantes dans le cadre d'une Alliance européenne pour l'IA. D'ici la mi-2019, la Commission publiera également des orientations relatives à l'interprétation de la directive sur la responsabilité du fait des produits à la lumière de l'évolution technologique, afin d'assurer la clarté juridique pour les consommateurs et les producteurs en cas de produits défectueux.

L'annonce faite le 24 avril et la déclaration de coopération signée par 24 États membres et la Norvège le 10 avril 2018 marquent le point de départ de l'élaboration par la Commission et les États membres, d'ici à la fin de l'année, d'un plan coordonné en matière d'IA. Le principal objectif est de maximiser l'impact des investissements aux niveaux de l'UE et des États membres, d'encourager la coopération à travers l'UE, d'échanger les meilleures pratiques et de définir la voie à suivre ensemble, de manière à garantir la compétitivité globale de l'UE dans ce secteur.

La Commission continuera également à investir dans des initiatives essentielles pour l'IA, y compris dans le développement de composants et de systèmes électroniques plus efficaces (comme les microplaquettes spécialement fabriquées pour les opérations d'IA), de calculateurs à haute performance de rang mondial, ainsi que dans des projets phare sur les technologies quantiques et sur la cartographie du cerveau humain.

L'IA n'est pas de la science-fiction : elle fait d'ores et déjà partie de la vie quotidienne, lorsque nous utilisons un assistant personnel virtuel pour organiser notre journée ou notre téléphone pour nous proposer de la musique susceptible de correspondre à nos goûts. En plus de constituer une aide dans la vie quotidienne, les systèmes intelligents apportent des solutions aux grandes problématiques mondiales : le traitement des maladies chroniques, la lutte contre le changement climatique et l'anticipation des menaces qui pèsent sur la cybersécurité. L'IA est devenue l'une des technologies les plus stratégiques du 21^{ème} siècle.

L'UE veut être à la pointe de cette évolution et, d'ailleurs, de nombreuses avancées récentes dans l'IA sont à mettre au crédit de laboratoires européens. Les entreprises européennes représentent environ un quart de la production mondiale dans le domaine de la robotique industrielle et de la robotique pour services professionnels.

Juliette Rodrigues